



CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

➤ **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

➤ **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

➤ **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales.

une réponse vous est apporté dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

➤ **Objectifs professionnels**

Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment

Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment

Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

➤ **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

➤ **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

➤ **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions.

Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

➤ **Durée de la formation**

Temps en centre : 384 heures

Temps en entreprise : 0

Temps complet : 384 heures

➤ **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 5 184 €

➤ **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

➤ **Validation / Sanction**

RNCP 35510 Diplôme CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES 1 Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment

Ministère du travail

Date d'échéance de l'enregistrement 19-04-2026

Date de validité du titre : 20/04/2021 au 19/04/2026

Date d'actualisation de la fiche formation: Mars 2024

➤ **Suite de parcours**

titre professionnel plaquiste

titre professionnel peintre en bâtiment

titre professionnel installateur thermique et sanitaire

titre professionnel électricien d'équipement du bâtiment

➤ **Débouchés**

Agent de maintenance et d'entretien polyvalent des locaux

Agent de maintenance multi techniques immobilières

Agent polyvalent d'entretien

Agent polyvalent du service de maintenance Factorum
Ouvrier de maintenance polyvalent des bâtiments
Ouvrier qualifié

➤ **Programme de formation**

CCP1 - Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.

➤ **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15

➤ **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site sophie.dumortier@ufafresc.fr

➤ **Taux de retour à l'emploi**

** Données issues du site « INSERJEUNE » apprentis sortis en 2022 CERTIFICATION DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment (6 mois de la sortie de la formation)



➤ **Résultats de la dernière session de formation**

* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2022-2023



En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet des résultats des formations dispensées dans le centre

